



ASSEMBLÉE ANNUELLE VIRTUELLE DES MEMBRES 2022

Mardi 7 juin 2022, qui aura lieu immédiatement après l'assemblée générale extraordinaire le 7 juin 2022 à 16h30

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée annuelle des membres ;
2. Vérification du quorum et de l'avis de convocation ;
3. Adoption de l'ordre du jour ;
4. Nomination d'un président d'assemblée;
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres du 9 juin 2021 ;
6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire membres du 9 juin 2021 ;
7. Dépôt des rapports d'activités ;
8. Dépôt du bilan et des états financiers annuels audités ;
9. Nomination de l'auditeur 2022-2023 ;
10. Élection des administrateurs ;
11. Période de questions ;
12. Levée de l'assemblée.